

Le bulletin de participation et le dessin peuvent être déposés directement à l'Office de Tourisme ou envoyés par courrier à l'adresse suivante:

Office de Tourisme
Place du Fort Gentil – 44770 LA PLAINE SUR MER

Contacts :

Office de Tourisme : 02.40.21.52.52

ot@laplainesurmer.fr

&

Bibliothèque Municipale : 02.51.74.81.92

bibliotheque.laplainesurmer@orange.fr

www.laplainesurmer.fr/atelierdillustrationjeunesse.fr

*L'Office de Tourisme et la Bibliothèque Municipale
vous remercient pour votre participation*

Ce bulletin d'inscription peut être photocopié



LA PLAINE SUR MER



CONCOURS DE DESSIN

Thème : « le cirque »



Du 6 septembre
au 16 octobre 2010

Ouvert aux enfants entre 6 et 11 ans inclus

Règlement

1 – L'Office de Tourisme et la Bibliothèque Municipale de la Plaine sur Mer organisent leur deuxième concours de dessin gratuit.

2 – Le concours est ouvert **du 6 septembre au 16 octobre 2010**, date de remise des dessins, le cachet de la poste faisant foi. Au-delà de cette date, les dessins reçus ne seront pas retenus. En cas de perte ou de détérioration du document au cours de l'expédition de celui-ci, les organisateurs ne seraient être tenus pour responsables.

3 – Le concours est ouvert à tous les enfants entre 6 et 11 ans inclus, sans distinction de sexe, de nationalité, de résidence mais aussi aux établissements scolaires primaires du Pays de Retz. Une autorisation parentale est obligatoire.

4 – En relation étroite avec le 2^{ème} Atelier d'illustration jeunesse du 27 octobre 2010 et le spectacle enfants « Le Rêve d'Herbert » du 28 octobre, le thème retenu : « Le cirque » privilégie l'imaginaire et humour lié à cette thématique. La participation est limitée à un seul dessin par candidat. L'ensemble doit être réalisé sur un format A4 non plié, sans aucun signe distinctif.

5 – L'auteur s'engage à présenter une œuvre inédite et libre de tout droit quant à l'édition possible du dessin récompensé. En cas de non respect de cette clause, le lauréat se verra immédiatement retiré du concours. Les dessins ne seront pas restitués à leur auteur.

6 - Chaque candidat accompagnera son envoi du bulletin de participation et de l'attestation figurant au bas du présent règlement.

7 – Le palmarès comportera 2 catégories : enfants de 6 à 8 ans et enfants de 9 à 11 ans.

8 – Les résultats du concours seront proclamés lors du 2^{ème} Atelier d'illustration jeunesse du **27 octobre 2010 à 16H30** à la Salle des Fêtes.

9 - Les œuvres feront l'objet d'une exposition.

ATTESTATION

Je déclare sur l'honneur que le dessin adressé pour le concours organisé par l'Office de Tourisme et la Bibliothèque de la Plaine sur Mer et ayant pour thème « le cirque », est une œuvre originale et en être le véritable auteur.

Date et signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné
autorise mon fils/ma fille à
participer au concours de dessin « le cirque ».

Date et signature

BULLETIN DE PARTICIPATION

N° enregistrement (réservé à l'administration)

NOM :

Prénom :

Age :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Mail :

J'accepte d'être informé par mail des animations jeunesse mises en place par la commune

J'ai pris connaissance de ce concours par (à spécifier) :

.....

.....